

-Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du vendredi 4 septembre 2020 à 18 heures. (Convocations envoyées le 26 août 2020).

Présents : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Olivier BLONDET ; Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Monsieur Didier BAIGE, conseiller municipal.

Représentés :

Madame Saskia Van Lishout donne pouvoir à Monsieur Philippe Guibert
Madame Odile Potard donne pouvoir à Monsieur Olivier Bondet
Madame Chantal Lechopier donne pouvoir à Monsieur Vincent Thibaud.

Absente excusée : Madame Laurence Clauss.

Monsieur le Maire donne lecture des comptes-rendus de séance du 3 et 10 juillet 2020
Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Monsieur Michel Rousseau, 1^{er} adjoint au Maire et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire de mairie sont désignés secrétaires de séance.

Approbation de l'ordre du jour : A l'unanimité des membres présents et représentés.

● **Ajout de deux points à l'ordre du jour** :

1)Ecole de Châteauponsac

Participation de la commune de résidence aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires Année scolaire 2018/2019.

2)Communauté de communes du Haut Limousin en Marche

Désignation des représentants pour la CLECT et pour la CIID

Ordre du jour : Approuvé à l'unanimité.

● **Délégations du conseil municipal attribuées au Maire** :

Suite aux observations de la part de la Préfecture, il est nécessaire de reprendre certains points de la délibération N°202013 en fixant les limites ou conditions des délégations données au Maire. Le conseil après avoir délibéré à nouveau concernant cette délégation, approuve les modifications apportées à celle-ci à 10 voix POUR.

● **Appel d'offres pour le choix d'un architecte (projet de commerce multiservices)**

Le Maire donne lecture au conseil municipal d'un projet de délibération pour lancer le choix d'un architecte pour le projet du commerce multiservices.

Après discussion, le conseil municipal approuve à 10 voix POUR le projet de délibération proposé.

● **Eude sur l'eau potable avec la communauté de communes du Haut Limousin en Marche**

La commune de Dompierre les Eglises souhaite adhérer à l'étude patrimoniale sur l'eau et l'assainissement, qui est actuellement en cours à la communauté de communes du Haut Limousin en Marche. Le montant de l'étude pour la commune est estimé à 32 800 € T.T.C., l'étude est subventionnée par l'agence de l'eau et le département à hauteur de 80 %. La commune devra régler le reste à charge hors subvention à la communauté de communes du Haut Limousin en marche.

A 10 voix POUR, le conseil autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

● **Demande de subventions auprès des organismes financeurs pour le projet du commerce multiservices** « Département, Région, Etat (DETR et DSIL), La Poste »

Le Maire rappelle au conseil le projet de création d'un commerce multiservices et soumet au conseil, le plan de financement prévisionnel pour cette opération., ainsi que les détails des calculs.
Le conseil municipal à 10 voix POUR adopte ce projet et sollicite le Maire pour déposer les demandes de subventions auprès de chaque organisme financeur mentionné ci-dessus.

●Participation de la commune de résidence aux frais de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires - Année scolaire 2018/2019.

Le Maire informe le conseil qu'il a reçu de la part de la commune de Châteauponsac un état de frais à régler pour les enfants domiciliés sur la commune et scolarisés à Châteauponsac.

Le cout de la dépense s'élève = 832 € (208 € x 4 élèves)

Le conseil vote comme suit : 8 voix CONTRE, 1 ABSTENTION

(Madame Saskia VAN LISHOUT étant concernée par cette affaire, ne participe pas au vote).

●Communauté de communes :

Suite à l'installation du conseil communautaire, il est demandé aux communes membres de désigner un représentant à la CLECT (*Commission Locale d'Evolution des Charges Transférées*) et un représentant à la CIID (*Commission Intercommunale des Impôts Directs*).

Le conseil, après délibération à 10 voix POUR désigne :

Monsieur Michel Rousseau, représentant à la CLECT et Monsieur Vincent Thibaud à la CIID.

● Questions et informations diverses

Intervention de Monsieur Guibert :

1000 Cafés :

Le Maire informe le conseil que dans le cadre de l'opération 1000 cafés, des questionnaires ont été envoyés aux habitants. Une réunion débat sur ce projet ainsi que l'analyse des réponses aux questionnaires aura lieu le jeudi 24 septembre 2020 à 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Voirie : voie communale N°16 :

Le maire informe le conseil qu'il a été sollicité pour mettre en œuvre les termes figurant sur la délibération N°202013 du 03 août 2016, concernant la voie communale N° 16, après discussion, le Maire reporte ce point lors d'une prochaine séance.

Office du tourisme Pays du Haut Limousin :

Monsieur le Maire donne lecture du mail relatif à la nouvelle gouvernance de l'Office de Tourisme du Pays du Haut Limousin.

Régies pêche et camping :

Monsieur le Maire communique au conseil un courrier de Madame Jacqueline Wadin l'informant qu'elle souhaitait cesser ses fonctions de régisseur de la pêche et du camping à compter de la saison prochaine.

Un appel à candidature est lancé pour le recrutement d'un nouveau régisseur.

Elus :

Le Maire informe le conseil que les nouveaux élus peuvent bénéficier de formations en ligne. Le lien nécessaire pour les inscriptions sur la plateforme de formation en ligne sera transmis par mail à chaque Elu.

ENEDIS : Une copie de la fiche contact de l'interlocuteur privilégié pour les collectivités est remise à chaque Elu.

Dompierre de France : L'accueil de la délégation des Dompierre de France prévu en octobre 2020 est reporté les 16 et 17 octobre 2021.

Renforcement des mesures de lutte contre l'épidémie de COVID -19 :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Monsieur le Préfet en date du 13 août 2020.

Généralisation du paiement de proximité à compter du 28 juillet 2020 :

Le Maire communique au conseil la liste des buralistes partenaires agréés pour le paiement des factures. Pour le secteur : Tabac « *LE BRAZZA* » 5 Place Jean Fayaud 87190 Magnac Laval (pour le paiement, présence d'un code Datamatrix sur la facture).

Intervention de Monsieur Michel Rousseau :

Voirie :

Monsieur Rousseau donne lecture d'un courrier concernant un problème d'écoulement des eaux usées sur une parcelle privée et louée à un exploitant agricole. Des recherches sont en cours pour connaître la provenance des eaux usées qui devraient normalement s'écouler dans le tout à l'égout communal.

Monsieur Rousseau est en charge de ce dossier.

Un courrier sera adressé au propriétaire de la parcelle.

Contrats territoriaux départementaux :

La demande de subvention pour les travaux de voirie, déposée auprès du conseil départemental sera examinée le 18 septembre 2020 au titre des CTD

Intervention de Monsieur Vincent Thibaud :

Matériel roulant : Epareuse

Monsieur Thibaud présente au conseil, un devis de réparation pour l'épareuse ROUSSEAU d'un montant de 3 273.36 € H.T. et informe le conseil qu'une déclaration de sinistre sera adressée à notre assurance Groupama pour obtenir le remboursement d'une partie de la dépense étant donné que ce matériel est récent.

Le conseil est favorable pour la réparation de ce matériel.

Monsieur Thibaud est en charge du suivi de ce dossier.

Intervention de Messieurs Michel Rousseau et Olivier Blondet :

PLUi

Messieurs Rousseau et Blondet informent le conseil que la prochaine réunion avec le cabinet 6T, aura lieu le 17 septembre 2020 à Bellac.

Intervention de Madame Willems :

Activités sportives

Madame Willems informe le conseil de la reprise des activités (Yoga et Gym) dans la salle des fêtes avec respect des règles sanitaires.

Intervention de Monsieur Blondet :

Plancher de la cantine :

Suite à la mise en place d'une nouvelle plonge dans le restaurant scolaire, Monsieur Blondet a constaté que le plancher de la cantine était très abîmé et qu'il serait nécessaire de prévoir des travaux à cet emplacement.

Intervention de Monsieur Baige :

Vente d'une parcelle communale :

Monsieur Baige demande au conseil de prévoir un rendez-vous au village de Lavalette-Montavie suite à une demande d'achat de terrain communal dans le hameau.

Messieurs Guibert, Rousseau et Thibaud doivent se rendre sur place.

La séance est levée à 8 heures 37 minutes.